

[Français]

L'URANIUM

VENTE À LA FRANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre suppléant (M. Martin).

Il me semble que la Chambre aurait intérêt à savoir où en sont rendus les pourparlers avec la France relativement à ce fameux contrat d'achat d'uranium canadien. Ces pourparlers sont-ils définitivement rompus ou se poursuivent-ils?

L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je vais demander à mon collègue, le ministre du Commerce, de répondre à cette question.

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): On m'informe, monsieur l'Orateur, que certaines des mines canadiennes d'uranium et le gouvernement français ont actuellement des pourparlers sur les principes généraux de la déclaration que j'ai faite à la Chambre au nom du gouvernement.

Le très hon. M. Diefenbaker (chef de l'opposition): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement français n'a-t-il pas informé le Canada qu'il n'accepterait pas le principe de l'inspection? N'est-il pas vrai également que l'EURATOM étudie cette question en ce moment même, de sorte qu'il sera peut-être possible d'en arriver à une entente par l'intermédiaire de cet organisme?

L'hon. M. Sharp: Je regrette, monsieur l'Orateur, mais je n'ai pas très bien compris le sens de la question du très honorable représentant. Pourrait-il la répéter?

Le très hon. M. Diefenbaker: Voici. N'est-il pas vrai que le gouvernement français a bien indiqué qu'il n'acceptera pas le principe de l'inspection, grâce auquel le Canada veut s'assurer que l'uranium vendu à la France sera utilisé à des fins pacifiques? En second lieu, n'est-il pas vrai que l'EURATOM est intervenu pour régler cette difficulté et que, grâce à cet organisme, il sera peut-être possible d'établir une méthode acceptable par la République de France?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je ne puis confirmer ce qu'a dit le très honorable représentant. Au cours des entretiens que j'ai eus à Paris avec le gouvernement français, nous avons examiné différentes formes de surveillance, mais nous n'avons abouti à aucune conclusion sur ce qui constituerait une méthode convenable. Le gouvernement fran-

[M. Thompson.]

çais s'est dit opposé à une certaine formule, mais aucun accord n'a été conclu jusqu'ici sur les autres formules qui pourraient convenir.

Le très hon. M. Diefenbaker: Une autre question à ce sujet. Quel est le programme d'inspection auquel le gouvernement français s'est opposé?

L'hon. M. Sharp: Le gouvernement français nous a fait savoir qu'il n'était pas disposé à accepter les éléments d'une surveillance internationale.

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre du Commerce peut-il nous dire si cette politique de contrôle et d'inspection au sujet de l'uranium que nous vendrions à la France est demandée, suggérée ou dictée par le gouvernement américain au gouvernement canadien?

Est-ce que ce sont les États-Unis qui exigent ce contrôle sur nos ventes d'uranium à la France?

[Traduction]

L'hon. M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au ministre du Commerce. Selon des nouvelles diffusées en fin de semaine par CTV, la France aurait rejeté l'idée d'une surveillance canadienne, mais elle serait disposée à accepter des inspections par l'EURATOM aux fins indiquées. Me dirait-on si elle a fait connaître ce point de vue au gouvernement canadien et si celui-ci a accepté le principe d'inspections effectuées par l'EURATOM?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je ne sache pas que nous ayons reçu du gouvernement français aucun message à cet effet. Je devrais peut-être ajouter, cependant, que le gouvernement canadien n'a pas exigé d'accord bilatéral prévoyant une inspection faite par des Canadiens. Nous serions disposés à envisager d'autres formes de surveillance. Bien entendu, je ne suis pas sûr qu'une surveillance exercée par l'EURATOM serait satisfaisante, mais la voie reste certainement ouverte à la discussion de ses méthodes.

QUESTIONS OUVRIÈRES

PRÉTENDUE DISCRIMINATION DES LIGNES AÉRIENNES CONTRE LES FEMMES MARIÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, il y a une semaine aujourd'hui